



En libération conditionnelle après une condamnation à la perpétuité : une expérience différentielle du désistement du crime ?

Marie-Ève Dubois¹

¹ Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais

Contact : marie-eve.dubois@uqo.ca

Résumé

La littérature sur le processus de désistement du crime est particulièrement riche. Néanmoins, l'intérêt pour l'expérience des personnes ayant été condamnées à une peine d'emprisonnement à perpétuité est plus récent, et les connaissances demeurent limitées. À partir des données recueillies dans le cadre d'un projet sur l'expérience du désistement du crime à l'âge adulte (N = 27), cette étude explore les particularités des trajectoires d'un sous-échantillon d'individus ayant été condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité et ayant obtenu une libération conditionnelle (n = 5). Plus particulièrement, les récits de trois hommes et de deux femmes ont été analysés pour tenter de relever leurs spécificités. L'analyse thématique de cet ensemble de cas met en évidence un processus de désistement apparaissant particulièrement épuré, marqué par un changement interne important et relativement unidirectionnel. Ces résultats sont examinés à la lumière des longues périodes de détention, des exigences institutionnelles entourant la libération et de la permanence des conditions de surveillance. Ils soulignent également l'importance du travail identitaire et narratif pouvant être nécessaire dans ce type de trajectoire. Cette analyse contribue ainsi à approfondir la compréhension du désistement du crime chez les personnes condamnées à perpétuité.

Mots clés

Désistement du crime, condamnation à perpétuité, criminologie narrative et changement identitaire

On Parole After a Life Sentence: A Differential Experience of Desistance from Crime?

Abstract

The literature on desistance from crime is particularly rich. Nevertheless, interest in the experiences of individuals sentenced to life imprisonment is more recent, and knowledge remains limited. Drawing on data collected as part of a project on the experience of desistance from crime during adulthood (N = 27), this study explores the distinctive features of the trajectories of a subsample of individuals sentenced to life imprisonment on conditional release (n = 5). More specifically, the narratives of three men and two women were thematically analyzed to identify their specific characteristics. The analysis of this set of cases highlights a desistance process that appears particularly streamlined, marked by substantial internal change and a relatively unidirectional trajectory. These findings are examined in light of the lengthy periods of incarceration, the institutional demands surrounding release, and the permanence of supervision conditions. They also highlight the importance of identity and narrative work in these trajectories. This analysis thus contributes to a more nuanced understanding of desistance from crime among individuals sentenced to life imprisonment.

Keywords

Desistance from crime, life imprisonment, narrative criminology and identity change

Citation : Dubois, M.-È. (2026). En libération conditionnelle après une condamnation à la perpétuité : une expérience différentielle du désistement du crime ? *Criminologie, Forensique Et Sécurité*, 4(2) : 11560.

Introduction

Au Canada, une portion grandissante de la population supervisée par les services correctionnels fédéraux est condamnée à une sentence-vie (Young *et al.*, 2010). En 2024, elle représentait 26 % de la population (Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2024), ce qui inclut les personnes détenues et sous surveillance en communauté. Dans l'ensemble, c'est environ le tiers des personnes condamnées à la perpétuité qui sont en libération conditionnelle (Young *et al.*, 2010). Le taux d'octroi des libérations conditionnelles tend cependant à diminuer depuis la dernière décennie, même si les taux de révocation sont faibles (Commission des libérations conditionnelles du Canada, 2025) et que les révocations sont rarement associées à de nouveaux délits (Axford & Young, 2012). En fait, plusieurs enjeux dans les pratiques identifiées par le Bureau de l'enquêteur correctionnel pourraient contextualiser la difficulté et les délais importants rencontrés pour l'accès à la libération conditionnelle : programme excessif et utilisation inappropriée des interventions correctionnelles, réévaluation de la cote de sécurité biaisée et évaluations inadéquates des risques, liés entre autres au refus d'effectuer l'examen des demandes de permissions de sortir et à des retards importants dans la mise à jour des plans correctionnels (Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2024).

Désistement des personnes condamnées à la perpétuité

Si la littérature sur le processus de désistement du crime est particulièrement riche (Bersani & Doherty, 2018), l'intérêt pour l'étude de l'expérience des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement à perpétuité est plus récent. L'état des connaissances indique qu'un désistement graduel et non linéaire est possible pour ces individus (Abrams, 2024), et qu'il peut débuter pendant la détention malgré un contexte caractérisé par des opportunités de changement limitées (p. ex. rôles sociaux) (Abrams *et al.*, 2020). Différents programmes correctionnels peuvent notamment favoriser et soutenir un changement identitaire (Kougiali *et al.*, 2019; Liem & Richardson, 2014). Conséquemment, le processus de désistement du crime pour ces individus serait davantage interne, basé également sur le développement de l'auto-efficacité et de l'agentivité (Abrams *et al.*, 2023; Stover, 2020; Warr, 2020).

Ces connaissances reposent toutefois sur un corpus de données présentant d'importantes limites. Plusieurs études ont été réalisées spécifiquement auprès de personnes condamnées à l'adolescence, n'ayant parfois aucune possibilité de remise en liberté, et ont documenté l'expérience du désistement strictement pendant la période d'incarcération (Abrams, 2024; Abrams *et al.*, 2020, 2023; Kougiali *et al.*, 2019; Stover, 2020; Warr, 2020). Elles documentent donc surtout l'expérience du désistement du crime pour une clientèle spécifique et dans un contexte particulier, plus ou moins propice à la réintégration sociale.

Quelques études ont interrogé des personnes condamnées à l'emprisonnement à la perpétuité ayant obtenu une libération conditionnelle. Elles se sont toutefois surtout penchées sur l'expérience de la libération conditionnelle, identifiant

notamment des difficultés dans le processus même d'accès à cette mesure : manque de contrôle sur certains facteurs de risque clés (p. ex. perspectives d'emploi, soutien familial), caractère vague des conditions de mise en liberté et pouvoir discrétionnaire entourant la révocation (Griffin & Healy, 2019). Une fois libérés, ces individus feraient l'expérience de fortes émotions, tant positives que négatives, particulièrement une joie intense liée à la liberté et une profonde honte conséquente au regard des autres dirigé vers leur passé (Abrams *et al.*, 2023). Le succès de la libération conditionnelle reposerait principalement sur un sentiment d'auto-efficacité et une peur saine des conditions de libération (Liem, 2017). Ces études informent ainsi peu sur les spécificités du processus de désistement de ces individus ayant réussi à obtenir une libération conditionnelle. Ceux-ci se distinguent potentiellement de ceux maintenus en incarcération et sont susceptibles d'en être à des étapes ultérieures de leur cheminement. Dans ce contexte, la présente étude cherche à explorer les particularités des trajectoires de désistement du crime d'individus ayant été condamnés à une sentence-vie à l'âge adulte et en libération conditionnelle à l'aide de l'analyse de récits du changement.

Méthode

Un ensemble de cinq cas de personnes ayant été condamnées à la perpétuité a été constitué à partir de données recueillies pour un projet de recherche sur l'expérience du désistement du crime à l'âge adulte (N = 27) (voir Dubois, 2025). Ces individus avaient été recrutés grâce à une collaboration avec plusieurs organismes communautaires du grand Montréal, une sollicitation sur les réseaux sociaux et un échantillonnage en boule de neige. Les critères de sélection étaient : (1) avoir eu une implication dans le crime minimalement soutenue à l'âge adulte, et (2) avoir cessé cette implication pour une période d'au moins deux ans, excluant le temps passé en détention.

La collecte de données a été réalisée à l'aide d'une adaptation qualitative des calendriers d'histoire de vie (CHV). Dans le cadre d'une entrevue ponctuelle, les participants ont ainsi d'abord situé plusieurs événements marquants de leur parcours de vie, de leur trajectoire criminelle et de leur processus de désistement du crime sur une ligne du temps à travers le questionnaire des CHV. Ils ont ensuite été invités à lier ces expériences dans un récit dans le cadre d'une portion semi-dirigée des entrevues, où ils ont notamment raconté l'histoire de leur désistement du crime. C'est ce récit du changement qui a constitué la matière première pour l'analyse thématique de contenu (Sandberg, 2022) réalisée à l'aide de QDA Miner (Version 5.0).

Le sous-échantillon est composé de trois hommes et deux femmes, âgés en moyenne de 53 ans au moment de l'entrevue. Ceux-ci avaient eu des trajectoires criminelles diversifiées intégrant des crimes lucratifs (p. ex. trafic de stupéfiants, vols) et des crimes violents (p. ex. voies de fait). Le dernier crime, un homicide dans tous les cas, avait été commis à l'âge adulte et remontait à près de 20 ans en moyenne. La majorité d'entre eux étaient en libération conditionnelle depuis deux à quatre ans, alors qu'un participant en était à sa 15^e année.

Résultats : des récits « lissés »

Quatre caractéristiques des récits de ces participants apparaissent marquantes, notamment lorsqu'ils sont mis en parallèle avec ceux des individus n'ayant pas ce type de condamnation (que ce soit dans l'échantillon de base ou en regard de la littérature scientifique) : linéarité, grand changement identitaire, absence (ou presque) de difficulté et immense confiance à l'égard du succès.

D'abord, les récits des participants de cette étude sont marqués par une linéarité et un passage sans aller et retour, parfois drastique, de la délinquance à la conformité.

Ouais bin, à ce moment-là, j'étais **pas dans le changement** mais... après 2009, ils m'ont fait faire des programmes puis j'ai **tombé dans le changement**. (Sylvie)

Aujourd'hui je **suis en cheminement** puis avant j'étais **dans la délinquance**. Puis là je suis **en cheminement total**. (Tania)

Aucune des personnes rencontrées n'avait eu de bris de conditions ou de révocation dans le cadre de leur libération conditionnelle. Ils en étaient tous à leur première tentative de changement.

Ensuite, ces récits décrivaient un grand changement identitaire, argumenté et décrit de façon plus marquante que celui des autres participants de l'étude. Sylvie a indiqué qu'« [elle avait] changé bout pour bout ». La transformation personnelle était si importante, selon Félix, qu'elle avait modifié son apparence physique. Les participants se distançaient non seulement d'une identité criminelle, mais ils arguaient être désormais de « très bonne[s] personne[s] » (Philippe), se positionnant comme des citoyens exemplaires :

C'est rendu **super important d'être honnête**. [...] mais si je mens, ça va être des mini mini mini trucs, et es** que **je me sens comme une m**** quand je le fais**. Tu sais c'est comme, c'est tellement intégré. (Jérôme)

Certains présentaient d'ailleurs différents exemples de ce qui pourrait constituer une attestation de leur changement identitaire ou de leur réintégration comme citoyen par les autres. Ces exemples démontraient que des membres de leur entourage agissent avec eux « comme [s'ils] n'avai[ent] rien fait » (Philippe), ou comme s'ils étaient différents des criminels :

Des fois, mettons, ils arrivent des crimes terribles dans les journaux là, c'est des crimes comme le mien. Puis, ma mère [me dit] « c'est débile ce qui est arrivé ! ». Elle m'en parle là, c'est comme si... Toi tu l'entendrais parler, tu aurais aucune idée qu'elle sait ce que j'ai fait. [...] **Pour elle c'est... je suis pas comme ça**. (Jérôme)

Une autre caractéristique de ces récits est qu'ils sont relativement exempts d'expériences d'adversité ou de difficultés.

J'ai fait 26 ans en tout. Je suis sorti libre, moi j'ai **pas eu de misère** en sortant. **Aucune difficulté**. J'étais libre. J'étais libre ! (Félix)

La fin de l'extrait donne un aperçu de la manière dont les difficultés potentielles semblent être relativisées et évacuées par ces participants. En fait, il semble qu'aucune des difficultés pouvant être rencontrées lors de la libération ou pendant la surveillance en communauté ne peut faire le poids contre le bonheur intense associé à la liberté, au fait de ne plus être en incarcération.

Je sors du tunnel, 15 ans. À part la mortalité de quelqu'un, il y a **rien qui est grave**. Arriver une minute de plus ou une minute de moins, c'est pas grave. (Philippe)

En continuité avec cette charge émotionnelle positive liée à la liberté, la dernière caractéristique émergeant de l'analyse de ces récits est une confiance immense véhiculée par les participants quant à leur capacité à se maintenir sur le droit chemin, que cela réfère à l'absence de retour vers la délinquance ou au succès à l'égard de leurs mesures de libération :

On dirait... on dirait que... je suis encore de même [après 15 ans]. **On dirait que je suis convaincu que toute va bien aller**. (Félix)

Leur succès semblait moins reposer sur une peur saine des conditions légales que sur un clivage émotionnel très distinct à l'égard de la délinquance et du processus de désistement. La délinquance et l'expérience d'une longue incarcération y étant intrinsèquement liée ne sont associées qu'à un vécu négatif, alors que le processus de désistement du crime et la libération sont totalement associés à des expériences positives :

Moi, ma période de criminalité est intimement **liée à un état dépressif** (Jérôme)

La première fois que j'ai été courir, la première fois que j'ai été courir au mont Royal, c'était en permission de sortie, c'était vraiment... tu sais moi j'ai braillé rendu en haut du Mont-Royal là, tu sais. **Tout est fabuleux, je suis encore là-dedans**. (Jérôme)

Il ne semblait donc y avoir aucune raison de croire qu'il pourrait être tenté de mettre à mal ce maintien dans la liberté et le bonheur.

Discussion

Dans l'ensemble, les résultats de cette analyse de cas se distinguent quelque peu du processus décrit dans la littérature sur le désistement du crime (Healy, 2017). Ils pointent en fait vers un processus plus épuré, présentant un grand changement interne et unidirectionnel. Cette observation se distingue d'ailleurs en partie des résultats présentés dans les études portant spécifiquement sur le désistement des personnes condamnées à une sentence-vie (Abrams, 2024; Griffin & Healy, 2019; Liem, 2017). Plusieurs éléments liés à la sélection de l'échantillon, aux pratiques en matière de libération ainsi qu'aux caractéristiques particulières des trajectoires des participants peuvent contribuer à comprendre cette forme de récit du désistement du crime.

D'abord, toutes les personnes rencontrées étaient en libération conditionnelle depuis quelques années au moment de l'entrevue, ce qui implique qu'elles avaient obtenu cet aménagement de peine et avaient été en mesure de respecter leurs conditions de libération, excluant notamment les personnes toujours détenues ou ayant été réincarcérées après avoir rencontré des difficultés. Il existe donc un effet de sélection vers des individus ayant déjà connu différents succès dans leur processus de libération et de désistement du crime. Ces succès sont d'autant plus marquants lorsqu'ils sont mis en contexte avec les pratiques canadiennes en matière de gestion et de libération de ce profil d'individus. Notamment, les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement à perpétuité demeurent incarcérées plus longtemps qu'auparavant pour des crimes comparables et doivent répondre à des standards élevés dans le cadre des diverses évaluations menant à la remise en liberté (Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2024). Il est donc tout à fait cohérent que les personnes qui parviennent à être libérées racontent des changements importants et soient relativement bien préparées à vivre dans la collectivité, même si cela est paradoxal considérant les défis que pourrait engendrer la permanence de la surveillance, ainsi que la longue durée de l'institutionnalisation (Griffin & Healy, 2019). Ce contexte de sélection peut également contribuer à comprendre la forme particulière des récits recueillis. Les participants sont potentiellement des individus qui ont dû, au cours de leur parcours carcéral, articuler à plusieurs reprises un récit de changement convaincant. Les exigences institutionnelles entourant la libération peuvent ainsi avoir contribué à façonner l'intensité et la linéarité du changement rapporté, le ton argumentatif de certains récits ainsi que la faible place accordée aux embûches. Loin d'impliquer que ces récits sont simplement « performés », cela suggère plutôt de reconnaître que les attentes du système peuvent encourager une certaine forme de récit (Liem & Richardson, 2014).

Ensuite, la longue durée des parcours carcéraux est un autre élément ayant une incidence potentielle sur les résultats observés. Le cheminement vers le changement a pu s'amorcer plusieurs années avant la libération et s'accompagner d'une participation à une quantité importante de programmes en détention et en communauté ayant contribué au travail narratif et à la construction identitaire (Kougiali *et al.*, 2019; Ward & Marshall, 2007). À cet égard, Liem et Richardson (2014) suggèrent que les récits du changement peuvent se préciser et se stabiliser au fil de leur élaboration et de leur répétition dans des activités cliniques. La simplicité et la linéarité des récits pourraient ainsi être moins le reflet d'un processus de changement intrinsèquement linéaire que l'aboutissement d'un long travail de changement et de mise en récit (Warr, 2020). Cette longue expérience de la détention, dans des conditions parfois difficiles, peut d'ailleurs avoir renforcé la valeur accordée à la liberté (Abrams *et al.*, 2023) et constitué une forme de dissuasion particulièrement importante à l'égard d'un retour vers la délinquance (Cusson & Pinsonneault, 1986).

Enfin, la nature de la trajectoire criminelle des participants est une autre dimension pertinente à analyser. Certains travaux suggèrent en effet que les caractéristiques de la trajectoire criminelle peuvent influencer le processus de désistement du crime (Farrall *et al.*, 2011). Dans la présente étude, tous les

participants avaient été condamnés pour homicide, et les personnes purgeant une peine à perpétuité pour homicide seraient plus susceptibles de réussir leur retour dans la collectivité que celles condamnées pour d'autres types d'infractions (Axford & Young, 2012). La gravité de l'infraction pourrait également avoir des implications particulières sur le plan identitaire, considérant que le dernier crime leur a accolé une lourde étiquette de « monstre » et de « personne dangereuse » comme certains l'ont verbalisé. Dans ce contexte, le désistement du crime peut impliquer un travail identitaire important, considérant la nécessité de donner un sens à un passé criminel plus difficilement conciliable avec une identité non contrevenante (Maruna, 2001) et de rendre cette nouvelle identité crédible aux yeux d'autrui (Healy, 2013).

Ainsi, les résultats ne suggèrent pas nécessairement que le désistement des personnes condamnées à la perpétuité soit intrinsèquement plus linéaire ou plus simple que celui décrit dans la littérature. Ils suggèrent plutôt de réfléchir aux conditions dans lesquelles une trajectoire de désistement peut apparaître particulièrement épurée. L'apparente simplicité des récits collectés pourrait ainsi être précisément le produit d'un processus long et complexe, au cours duquel les interventions, les attentes institutionnelles, la reconstruction identitaire et le travail narratif se sont mutuellement renforcés. En somme, cette étude met en évidence la diversité des formes que peut prendre le désistement du crime, notamment chez les personnes en libération conditionnelle condamnées à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Elle invite à considérer le désistement non seulement comme un processus de changement, mais également comme un processus de construction et de mise en récit de ce changement, dont la forme peut être profondément influencée par les conditions dans lesquelles les individus cherchent à retrouver et à préserver leur liberté.

Références

- Abrams, L. S. (2024). "I made the change for me": Theorizing Desistance for Life Sentenced Youth. *Criminology and Criminal Justice*, 24(5), 974–990.
- Abrams, L. S., Canlione, K., & Applegarth, D. M. (2020). *Growing Up Behind Bars: Pathways To Desistance For Juvenile Lifers*.
- Abrams, L. S., Canlione, K. C., & Washington, D. M. (2023). "I Wouldn't Change Who I've Become": Released Juvenile Lifers on Joy, Shame, and the Journey to an Integrated Self. *Crime & Delinquency*, 69(2), 367–391.
- Axford, M., & Young, M. (2012). *Community outcomes for offenders serving a life sentence* (Organizational Descriptions R-264). Correctional Service Canada. <https://www.canada.ca/en/correctional-service/corporate/library/research/glance/264.html>

- Bersani, B. E., & Doherty, E. E. (2018). *Desistance from Offending in the Twenty-First Century*. *Annual Review of Criminology*, 1(1), 311-334.
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2024). *Rapport annuel 2023-2024* (Nos PS100-PDF). <https://oci-bec.gc.ca/sites/default/files/2024-10/Annual%20Report%20FR%202024%20E2%80%93%20WEB.pdf>
- Commission des libérations conditionnelles du Canada. (2025). *Rapport de surveillance du rendement 2022-2023* (Nos PS91-2F-PDF). Commission des libérations conditionnelles du Canada.
- Cusson, M., & Pinsonneault, P. (1986). The decision to give up crime. Dans D. B. Cornish & R. V. Clarke (Éds.), *The reasoning criminal* (Springer, p. 72-82).
- Dubois, M.-È. (2025). *Rétrospective sur l'implication dans le crime et sa cessation : La dynamique de l'intentionnalité dans le sens attribué à la délinquance et au processus de désistement* [Université de Montréal]. <https://hdl.handle.net/1866/40801>
- Farrall, S., Sharpe, G., Hunter, B., & Calverley, A. (2011). Theorizing structural and individual-level processes in desistance and persistence: Outlining an integrated perspective. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 44(2), 218-234.
- Griffin, D., & Healy, D. (2019). The pains of parole for life sentence prisoners in Ireland: Risk, rehabilitation and re-entry. *European Journal of Probation*, 11(3), 124-138.
- Healy, D. (2013). Changing fate? Agency and the desistance process. *Theoretical Criminology*, 17(4), 557-574.
- Healy, D. (2017). *The Dynamics of Desistance: Charting Pathways Through Change*. Willan.
- Kougiali, Z., Fasulo, A., Needs, A., & Van Laar, D. (2019). Broken and mended: Therapeutic processes, recovery, and desistance in a substance use treatment programme for life-sentenced prisoners. Dans D. Best & C. Colman (Éds.), *Strengths-Based Approaches to Crime and Substance Use*.
- Liem, M. (2017). Desistance After Life Imprisonment. Dans E. L. Hart & E. F. J. C. van Ginneken (Éds.), *New Perspectives on Desistance: Theoretical and Empirical Developments* (p. 85-108). Palgrave Macmillan UK.
- Liem, M., & Richardson, N. J. (2014). The Role of Transformation Narratives in Desistance Among Released Lifers. *Criminal Justice and Behavior*, 41(6), 692-712.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association.
- Sandberg, S. (2022). Narrative Analysis in Criminology. *Journal of Criminal Justice Education*, 33(2), 212-229.
- Stover, R. (2020). Transformation as Desistance Inside: Temporality and Identity Reconstruction Among Men with Life Sentences. *Honors Theses*. https://digitalcommons.bucknell.edu/honors_theses/520
- Ward, T., & Marshall, B. (2007). Narrative Identity and Offender Rehabilitation. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 51(3), 279-297.
- Warr, J. (2020). 'Always gotta be two mans': Lifers, risk, rehabilitation, and narrative labour. *Punishment & Society*, 22(1), 28-47.
- Young, M., Broom, I., & Ruddell, R. (2010). *Offenders Serving Life and Indeterminate Sentences: Snapshot (2009) and Changing Profile (1998 to 2008) (R-231)*. Correctional Service Canada. <https://www.canada.ca/en/correctional-service/corporate/library/research/glance/231.html>